

Proposition de formations



A l'issue des sessions 2024

100% recommandent EXAPREV

EXAPREV vous propose plusieurs **formations obligatoires** relatives à la prévention des risques d'accident et de maladies professionnelles dans l'entreprise :

	Durée
▪ Travaux en hauteur / port du harnais antichute et ligne de vie temporaire	1 jour
▪ Montage, utilisation et vérification des échafaudages roulants	1 jour
▪ Montage, utilisation et vérification des échafaudages fixes	selon niveau
▪ Utilisation des PIR, escabeaux et échelles	0,5 jour
▪ Manutention / Gestes & Postures	0,5 à 1 jour
▪ Conduite de nacelles élévatrices (PEMP)	selon niveau
▪ Pose de filets de sécurité	1 jour

En version "initiale" ou "recyclage", ces formations peuvent se dérouler **dans mon atelier à Montpellier Garosud**. Il est **possible** d'organiser vos formations **sur vos sites avec vos équipements** (critères fournis au préalable).

➔ **N'hésitez pas à me solliciter pour recevoir une proposition adaptée à vos besoins et à votre planning.**

Tarifs 2025 :

- **Intra-entreprise :** 720,00 € H.T/ jour
6 à 7 personnes d'une même entreprise
- **Inter-entreprises :** 210,00 € H.T / jour / personne
6 à 7 personnes d'entreprises différentes

Chaque mois, EXAPREV propose également des **sessions inter-entreprises "Port du harnais" et "Echafaudage roulant"**

Vous pouvez y inscrire vos salariés.

N'hésitez à me transmettre votre mail pour être informé périodiquement du calendrier de ces sessions.

Selon vos besoins, des **modules "sur-mesure"** de formation ou de sensibilisation peuvent être organisés :

- Les **obligations prévention** de l'employeur
- L'**accueil** au poste de travail
- Assurer les **contrôles OBLIGATOIRES** des EPI cat. 3 antichutes
- Les **protections collectives et individuelles**
- Animer un **quart d'heure sécurité**
- La **gestion des aptitudes** et du **matériel**
- ...

Accompagnement sécurité

Afin de répondre à **vos obligations réglementaires** et ainsi **protéger vos salariés** et **votre entreprise**, EXAPREV vous propose également la **mise en place** et **le suivi de votre démarche de prévention** sur différents axes :

- Vos documents obligatoires
- La mise en place des méthodes et matériels adaptés
- Le suivi et la traçabilité obligatoires qui en découlent

N'hésitez pas à me demander une proposition d'accompagnement.